

Vocabulaire de la radio

Brève : Information lue à l'antenne par un présentateur. En radio une brève peut-être « longue » ou « courte » : le présentateur choisit ou non de développer l'information. Ici brève signifie que seul le présentateur intervient.

Le lancement : Si le présentateur fait appel à une autre personne pour développer le sujet, il rédige alors un lancement qui sert d'introduction. C'est lui qui va présenter le sujet. Suivront alors un **papier** écrit par un autre **journaliste** ou un **élément sonore** (interview, ambiance, musique).

Le pied : Le traitement du sujet pourra être complété d'un pied. À l'issue du papier le présentateur ajoute une courte brève qui donne quelques informations supplémentaires et conclut ainsi le sujet.

Titres : Pour annoncer le contenu d'un journal ou d'une émission, on débute par des titres qui alertent l'auditeur et l'incitent à écouter la suite (on met en valeur trois ou quatre informations importantes, passionnantes, originales...).

Conducteur/conduite : Choix et ordre, mode de traitement des sujets.

Document écrit qui indique la progression de l'émission : dans quel ordre, sur quelle durée et selon quel traitement seront abordés les sujets d'une émission télévisée (conducteur) ou radiophonique (conduite).

Jingles : Courte mélodie qui ponctue les émissions dans l'audiovisuel. Il fait partie de l'habillage d'une radio ou d'une chaîne de télévision.

Le flash : Avec plusieurs brèves on peut monter un flash d'informations, en quelque sorte un petit journal où le présentateur enchaîne plusieurs informations en quelques minutes (entre 1mn30 et 3 minutes environ). Il faut donc **hiérarchiser** ces informations comme dans tout média, alterner des brèves courtes et longues pour éviter la monotonie et regrouper les informations par thèmes pour éviter la confusion.

Hiérarchie de l'information à la radio : La radio étant le média de l'immédiat, on privilégie en tête du flash l'information la plus récente ou la plus importante mais de façon générale c'est un exercice difficile, subjectif où peuvent apparaître les centres d'intérêt du journaliste et surtout la ligne éditoriale de la radio....

Reporter/reportage : Le reportage constitue le genre journalistique par excellence. Il s'agit de rapporter des informations collectées au plus près de l'événement, dans le temps comme dans l'espace. Le reporter (de l'anglais *report*, relater, francisé aujourd'hui en reporteur) doit s'imprégner au maximum d'un sujet : il est dans l'événement, faisant jouer tous ses sens perceptifs. Son mode d'écriture sera donc très descriptif, utilisant un vocabulaire coloré, qui donne à voir au lecteur. Celui-ci doit avoir l'impression "d'y être".

Son : Tout ce qui est enregistré par les reporters, journalistes, monteurs et diffusé (interview, musique, son donnant l'ambiance du lieu, son caractéristique d'un événement, virgule, jingles...)

Les formats de l'écriture radio

Les formats qui se caractérisent par leur forme :

Le papier :

C'est l'exercice de base. Il ne doit pas excéder 1'30. Le papier relate un événement, décrit une situation.

L'enrobé :

C'est un papier illustré par un extrait d'interview, ou par un son d'ambiance.

Les titres de l'actualité :

C'est la "vitrine" du journal radio. C'est le résumé des principales nouvelles qui seront développées dans le journal. Les titres doivent être percutants, sans être racoleurs.

Le lancement :

C'est le texte qui vous permet de présenter le sujet qui sera développé sous forme de papier ou d'interview. (Attention à ce qu'il ne soit pas redondant).

Le pied :

Il complète toujours un papier ou une interview. Il s'agit en général d'informations complémentaires, liées au sujet qui vient d'être développé.

Les brèves :

C'est une succession d'informations, des résumés de 15" à 20". Cet exercice mérite une grande attention : faire court n'est pas forcément simple.

Les formats qui se définissent par leur contenu

Le compte rendu :

C'est une "photo radiophonique". Ce sont les faits bruts tels qu'ils sont vécus par un reporter. Des faits, rien que des faits !

L'encadré :

C'est un coup de projecteur sur un aspect particulier de l'événement (exemple : encadré sur les principales catastrophes aériennes).

Le portrait :

C'est la photographie d'un personnage. Il peut être rédigé à grands traits ou par petites touches. Attention à ne pas tomber dans le piège du panégyrique et de l'hagiographie.

La chronique :

C'est un commentaire personnalisé et stylisé. Il porte sur un champ particulier de l'actualité. (chronique économique ou scientifique). La chronique doit être régulière, quotidienne ou hebdomadaire.

La revue de presse :

La revue de presse doit être le reflet des préoccupations des confrères de la presse écrite. C'est un genre particulier et difficile. La revue de presse exige rapidité dans la lecture, l'écriture et un suivi attentif de l'actualité dans toutes ses formes. C'est l'un des rares formats de la radio qui peut dépasser les 5 minutes.

L'éditorial :

Contrairement à la chronique qui n'engage que son auteur, l'éditorial est un commentaire qui reflète la position de la radio sur un sujet d'actualité.